

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné **Patrice MAYORAL**

représentant légal du dispensateur de formation (*raison sociale du prestataire de formation ou de l'employeur en cas de formation interne*), **AFPMA Formation**.

atteste que : **M.. JAYR Pascal**

salarié(e) de l'entreprise : **LIP BOURG EN BRESSE SECOND OEUVRE**

a suivi l'action de formation (*intitulé de la formation*) **Recyclage R486A CACES PEMP A et B**

Nature de l'action de formation :

- ☒ action de formation
☐ bilan de compétences
☐ action de VAE
☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du **22/04/2026** au **23/04/2026**

pour une durée totale de **14h00**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Péronnas

Le 26 mai 2026

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation
(*nom, prénom, qualité du signataire*)

Patrice MAYORAL, Directeur

AFPMA
Formation
1 Allée des Tyrandes - C.S. 90002
01960 PERONNAS
Tél. 04 74 32 36 36